44e Année - N° 3268. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 11 Juin 1932

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sports - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
DOUZE francs par an
Etranger, port en sus.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron N° 117. C. - C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M. - Pascal LIEUTIER
— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, 2e
et au Bureau du Journal

— ANNONCES —
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,50
Commerciales (la ligne).1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

AU TRAVAIL

La déclaration lue mardi à la Chambre par Edouard Herriot est un programme de travail. L'auteur en a banni avec soin tout ce qui aurait pu paraitre un appel aux passions, mêmes les plus légitimes. Il a tracé les grandes lignes de ce que doit être l'action constructive de demain.

Le pays lui saura gré d'avoir dit avec mesure, ainsi qu'il convenait mais avec précision ce qui fait la gravité de la situation présente : une crise économique « dont la France souffre comme les autres nations » ; enfin une crise internationale qu'Herriot définit d'un mot : « Le monde est en désarroi ».

Le tableau, sobre mais franc, contraste heureusement avec les images mirifiques offertes au peuple de France au temps de la prospérité. L'inventaire annoncé par Herriot, et que nous espérons prochain, contribuera puissamment à donner au pays l'impression que les Gauches n'entendent plus le bercer de phrases creuses, mais le mettre honnêtement en face de la réalité.

Sur les « remèdes » proposés par la déclaration ministérielle nous aurons l'occasion de revenir à maintes reprises : car elle embrasse tous les grands problèmes de l'heure. Mais, dès aujourd'hui, nous pouvons relever les quelques notes qui donnent le ton à l'ensemble.

En matière budgétaire, la déclaration annonce un premier « allègement des charges militaires » et elle ajoute que des sacrifices qui seront demandés à la Nation seront calculés « d'après un plan d'égalité et de justice conforme aux lois de la démocratie. »

En matière économique, la déclaration annonce la suppression de la fameuse « limite de 180 jours » et elle ne craint pas de soulever un grand problème d'ensemble en réclamant « une organisation meilleure de la production et des échanges », c'est-à-dire évidemment l'économie dirigée.

En matière d'éducation, la déclaration dit la fidélité radicale à la doctrine de laïcité et annonce la refonte de tout notre système éducatif, c'est-à-dire l'Ecole unique.

Enfin, en matière internationale Herriot déclare que le gouvernement fera tout ce qui dépend de lui « pour constituer à la détente politique, à l'entente économique, au désarmement moral ». Il se dit prêt aux initiatives destinées à provoquer « des réconciliations de bonne foi dans la paix ». Il veut la sécurité « non pas pour nous seuls, mais pour les autres nations ». Il se réclame du grand nom d'Aristide Briand.

Herriot a fait un effort manifeste pour présenter ces idées en un langage volontairement grave. Il n'a pas voulu lancer un appel, mais apporter un plan d'action ; la conclusion qui se dégage de sa déclaration tient en un mot : « Au travail ! »

Albert BAYET.

(*La République*)

Association des Commerçants et Industriels de Sisteron

Nous avons signalé dernièrement le préjudice considérable que porte au commerce sédentaire de notre ville les ventes presque journalières au déballage, ainsi que les ventes au détail à domicile par d'audacieux vendeurs ambulants. Certains ont bien voulu nous faire observer que nos doléances n'étaient pas tout à fait justifiées.

Une autorisation pour vendre sur l'emplacement fixe n'est pas nécessaire lorsqu'un forain vient s'installer *un jour de marché*. En dehors de ce cas l'autorisation du Maire est indispensable si l'on se refère à la loi de 1906 sur les déballages, et ventes faites dans les rues, hôtels, cafés, etc..

Toute vente ainsi faite sans autorisation du maire peut entrainer condamnation à une amende variant entre 50 et 3000 francs, à la confiscation des marchandises mises en vente sans préjudice de dommages et intérêts s'il y a lieu.

Nous rappelons que l'A. des C. de Sisteron n'a en vue que l'application des lois et le respect des situations acquises au profit des marchands forains de notre ville et de son arrondissement, et nous faisons remarquer que hors des jours de marché aucune autorisation ne doit être accordée. De nombreuses villes de la région viennent de prendre des décisions dans ce sens pour la protection du commerce sédentaire.

L'intérêt du consommateur, l'intérêt des finances communales commandent la suppression de ce trafic journalier qui porte très souvent en soi les caractéristiques de la tromperie sur la qualité de la marchandise vendue, ne laissant à la ville qu'une poussière de taxe, des bénéfices insignifiant, au profit de quelques uns, alors que les commerçants sédentaires voient l'impôt communal de la patente de plus en plus en progression. Le maire a le devoir de réglementer cette situation et de mettre un terme aux abus qui se commettent journellement à son insu. Nous demandons si certains forains sont des colporteurs justifiant une sollicitude des pouvoirs publics, ou s'ils apparaissent comme des nécessiteux pour qui par pitié on consent à donner une entorse aux règlements ? Nous le croyons pas, ce sont pour la plupart des grands négociants ambulants qui font avec peu de frais généraux et surtout avec de faibles charges ficales un chiffre d'affaires considérable dépassant généralement celui auquel atteignent spécialement et avec des charges écrasantes les magasins les plus importants de notre ville, ce sont très souvent aussi des étrangers de toutes nations écoulant leurs marchandises.

Il est donc opportun que des mesures soient prises par les pouvoirs publics si on ne veut pas voir disparaitre à bref délai la grande partie du commerce local de notre cité. A. R.

Syndicat d'Initiative DE SISTERON

Nous publions ci-dessous, la suite de la souscription publique en faveur des fêtes de l'inauguration de la Route Napoléon du 3 Juillet.

Mme Vve Bonnet, Toulon,	*50 fr*
Fondation Berthe de Prèsilly, Digne	*15*
MM.	
Foxonet, vins et spiritueux,	*50*
Adolphe Pellegrin, Lyon-Villeurbanne	*10*
Blanc, pharmacien,	*30*
Marcel Provence, Aix,	*50*
Michel Paul, entrepreneur,	*50*
Augustin Gallissian, La Beaume,	*10*
Clément Deleuze, boulanger,	*25*
Henri Maurel, coiffeur,	*50*
Gibert, patissier,	*30*
Hippert, chapelier	*15*
Brun, pâtissier,	*50*
R. Richaud, modes,	*10*
Bonnefoy, hôtel-restaurant,	*20*
Icard, épicerie,	*10*
Landrier, chaussures,	*10*
Mme Paul, modes,	*5*
Pelloux, boucher-charcutier,	*30*
Garcin, boulanger,	*20*
Régis Arnaud, cycles et motos,	*20*
Fine, coiffeur,	*10*
Jullien, bourrelier,	*10*
Féraud, cycles, motos,	*10*
Jouve, coiffeur,	*10*
Jullien, chaussures,	*25*
Musso, nouveautés,	*15*
Jurand, café de la Paix,	*50*
Rolland, boucher,	*10*
Henri Imbert, épicier,	*5*
Martin, chaussures,	*15*
Dessaud, hôtel-restaurant de la Mulle Blanche,	*30*
Café Nicolas	*10*
Burle, boulanger,	*10*
Borrély, peintre,	*5*
Put, café,	*20*
Paret, maire,	*50*
Albert Esmieu, poissonnerie marseillaise,	*10*
Total. . .	855 fr
Total de la liste précédente.	3010 »
Total à ce jour.	3865 fr

A LA CITADELLE

Nos Artistes

M. le Ministre de l'instruction publique vient de désigner pour faire partie du comité d'administration de la Comédie Française, M. Albert Lambert, doyen du Théâtre français. On sait que le grand artiste sera l'hôte de Sisteron, le 10 Juillet pour *La Fille de Roland*.

* *

Phono. — Une compagnie française de phono a eu l'idée de prendre divers enregistrements des auteurs classiques français avec les artistes de la Comédie française. Ainsi deux disques furent consacrés à Corneille, quatre à Racine, cinq à Molière, un à Marivaux un à Favart, un à Beaumarchais. Et merveille, ce furent les disques de tragédie les mieux réussis ! Et l'artiste qui porta le plus fut Albert Lambert.

Après tout, cela n'a rien que de très naturel. Qui articule mieux qu'un tragédien, qui mieux que lui sait dire et respirer, compose son morceaux jouer son récit, l'animer ? A côté du génie d'Albert Lambert, son métier a fait merveille et l'on a eu ainsi un chef d'œuvre du disque.

A ce propos citons un mot du grand acteur piémontais, le commandeur Casalégio qui de Turin vint cet hiver jouer à Nice. Il disait " J'ai vu tous les artistes de mon temps. Rien n'égale pour moi, les souvenirs de Sarah Bernard et d'Albert Lambert. "

L'artiste italien précisait que leur diction était admirable, que, lui, étranger, n'y perdrait rien, mais aussi disait-il " il faut voir jouer les drames romantiques par Albert Lambert. Lui, seul, sait tuer". Cela est curieux comme point de vue et montre que quand un grand artiste français puissant par l'esprit, joue, il ne laisse rien au hasard et arrive à composer d'une manière parfaite, tous ses jeux.

* * *

Les nombreux admirateurs du surtalent de Mlle Fanny Robianne, de l'Odéon, apprendront avec plaisir qu'ils applaudiront cet été à la Citadelle la grande et émouvante tragédienne. L'an dernier Mlle Fanny Robianne fut la touchante Junie dans *Britannicus* et la déchirante Toinette du *Chemineau*. Cette fois la belle artiste à la voix d'or viendra jouer Berthe dans *La FILLE DE ROLAND*. C'est un rôle dans lequel elle triomphe. Elle l'a joué bien des fois. En plein air, sa plastique impeccable, sa voix puissante et si belle font merveille dans ce rôle. Mlle Fanny Robianne, de l'Odéon, sera auprès d'Albert Lambert, sociétaire de la Comédie Française, en tête de la brillante distribution du drame de Bornier, de l'Académie française.

Le Papier ver-à-soie est en vente à l'imprimerie-librairie **Lieutier**, *Sisteron*

© VILLE DE SISTERON

Nous lisons dans le *Lyon Républicain* la fantaisie suivante :

Pour protéger l'Escargot

L'escargot a fini par apitoyer les pouvoirs publics sur son triste sort. Récemment, le ministre de l'Agriculture prescrivait le recensement de ces intéressants mollusques. C'est ainsi qu'un grave débat s'est institué sur leur ramassage au Conseil général de la Côte-d'Or, région dont les vignes sont la patrie de l'escargot de Bourgogne.

Ce débat, comme toutes les discussions, avait un fond de sérieux. Il n'est pas contestable qu'en l'absence de toute réglementation, le ramassage des escargots, tel qu'il se pratique actuellement, risque de provoquer la disparition du gastéropode dont les gourmets sont friands à juste titre.

L'association des maires de la Côte-d'or ayant émis un vœu demandant que le préfet mette fin à cette situation, un membre de l'assemblée départementale rapporta la question, au nom de la commission de l'Agriculture. A la grande désolation de tous, il découvrit qu'aucun texte légal ne permettait aux pouvoirs public de «sevir».

— L'escargot n'est, dit l'un, ni gibier ni poisson. Il est donc difficile, sinon impossible pour le préfet, d'introduire un réglement de la quête des escargots, dans un arrêté de chasse ou de pêche.

Une chose est acquise ; l'escargot ne pourra jamais être classé dans la catégorie des animaux visés par les règlements en vigueur sur la chasse à courre.

Hilarité et assaut de mots d'esprit dans la salle, harassée par plusieurs journées de discussions beaucoup moins divertissantes.

— J'étudierai la question avec le lieutenant de louveterie, déclara gravement M. Callard, préfet de la Côte d'Or, bourguignon de vieille souche.

— Attention, vint articuler un juriste, il ne peut s'agir en l'occurrence d'un acte de chasse, le sudit ramassage ne requiert l'usage d'aucune arme, d'aucun engin.

— Ne pourrait-on pas alors, proposa notre avocat Me Jevein, du barreau de Paris, ne pourrait-on pas classer l'escargot parmi les bêtes à cornes ?

La question en est là. Il est à craindre qu'elle ne soit insoluble, à moins qu'un député, frais émoulu ne la porte à la tribune de la Chambre, sous forme de proposition de loi.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

La Fille de Roland est en vente à la librairie Lieutier.

Bal du Syndicat d'Initiative. — Demain soir dimanche, on dansera dans la salle des Variétés, avec un Grand orchestre de Jazz endiablé. Le plus joyeux entrain promet dès à présent de présider la fête.

C'est au profit de la reconstitution historique du 3 juillet prochain, que le Syndicat d'Initiative a organisé ce bal, avec le précieux concours du " Printania-Jazz ".

Le prix des entrées est fixé à 3 frs.

Qu'on se le dise.

Importation de Billets de Banque étrangers en Roumanie. — L'Administration des Postes, Télégraphes et Téléphones fait connaître que l'importation des billets de banque étrangers en Roumanie est désormais interdite.

Le passé....le présent...l'avenir....

Aux environs de 1912, alors qu'il était déjà question de l'assainissement de la ville de Sisteron en eau potable et de l'achat des maisons du quartier de la Pousterle pour y établir un grand marché avec halles, la municipalité Gasquet, fit chercher l'eau dans un terrain appartenant à la ville situé en contre-bas du pont du chemin de fer et du Pont de Buech, les fouilles furent commencées sous la forme de deux puits creusés assez profondément d'où l'eau jaillit en abondance, nous croyons même qu'elle fut analysée et reconnue potable. La guerre survint, les fouilles furent arrêtées et l'achat des immeubles de la Pousterle n'eut pas lieu.

Depuis bientôt un an Sisteron est pourvu en eau potable et les égouts fonctionnent à la satisfaction générale.

Nous avons donc lieu de nous réjouir de ces améliorations, auxquelles plusieurs municipalités contribuèrent, apportées à notre petite existence d'alpin ou « d'arriéré » ainsi que le disait ces jours derniers un grand journal dans un éditorial, en parlant des Basses-Alpes

L'année dernière, pendant la période des fortes chaleurs — car il fit très chaud — les sources du Châtillon suffirent tout juste à nous alimenter. Cette année, pour obévier à cet inconvénient qui pouvait se reproduire la municipalité craignant avec juste raison une pénurie d'eau, fit reprendre les fouilles du Pont du chemin de fer. Il parait que l'eau y vient abondante et qu'une pompe d'un fort débit viendra bientôt rejeter elle qui source dans ce puits. Les tranchées sont déjà creusées et les tuyaux sont prêts à être posés au moment opportun.

Dès que les fouilles seront terminées, au moyen des 25 chevaux de force que la ville récupérera parce qu'ils lui sont dus, une canalisation spéciale conduira l'eau provenant des infiltrations du mamelon voisin donnant 10 litres à la seconde qu'une pompe aspirante et refoulante dèversera dans le bassin de la Citadelle, assurant avec certitude et sans crainte, un approvisionnement pour la population urbaine et suburbaine (rurale). Pour cette dernière catégorie de propriétaires si son approvisionnement en eau est en partie accompli il reste encore à lui donner l'éclairage électrique. De cette affaire il en a été question en séance du 6 avril. A ce sujet plusieurs personnes intéressées à ce projet nous ont demandé qu'elles étaient les conditions de branchement et de consommation. Pour les renseigner tout à fait sur ces modalités nous ne pouvons mieux faire que de publier ci-dessous les conditions acceptées par le C. M. de Sisteron dans cette même séance.

Chaque abonné nouveau, desservi par les réseaux projetés devra participer aux dépenses de premier établissement en acquittant un droit uniforme de 500 francs pour chaque branchement d'éclairage. ou de force motrice moyennant quoi les fils conducteurs seront amenés jusqu'à la façade des immeubles à électrifier. Seuls, seront alimentés les abonnés qui auraient rempli cette condition. A l'avenir, soit par suite de constructions de nouveaux immeubles, ou de tout autre façon, ce droit de branchement sera toujours dû. Une surtaxe de 0,50 par kilowat-heure consommé, destinée à l'amortissement des frais d'établissement du réseau rural sera due par les abonnés du nouveau réseau ce qui portera, pour eux, le prix du kilowat-heure éclairage à 1 fr. 90 environ si nous considérons l'index actuel (prix voisin de ce que paient nombre de grandes villes).

A eux de tirer les conclusions qu'ils jugeront nécessaires.

Mariage et bienfaisance. — A l'occasion du mariage qui a eu lieu le 1e juin à Marseille, entre Mme Marguerite Colomb et M. Houillon, Jean François, la somme de 50 frs a été adressée par les nouveaux époux au tresorier de l'Amicale des Mutilés et anciens Combattants de Sisteron au profit de la Caisse de cette association

Au nom de la commission administrative de l'amicale de Sisteron nous remercions et félicitons les nouveaux époux et leur adressons nos meilleurs vœux et souhaits de bonheur.

*

La commission adresse ses remerciements au camarade Thunin Aimé, qui a versé la somme de cinquante francs à la Caisse des Mutilés et Anciens Combattants à l'occasion du paiement d'un coupon de la retraite.

* * *

La commission remercie également l'excellent et dévoué camarade qui, désireux de conserver l'anonymat, a fait don à la société de la somme de cinquante francs.

On Demande UNE BONNE s'adresser au Café de Provence, Sisteron.

Société de Secours Mutuels des Dames. — L'Assemblée générale de l'Union Mutualiste des Dames de Sisteron aura lieu demain dimanche 12 juin à 14 heures et demie dans une des salles de la mairie. Plusieurs questions importantes étant à l'ordre du jour, notamment le fonctionnement de la Caisse Chirurgicale et la modification du système des retraites, les sociétaires ainsi que les membres honoraires sont instamment priées d'y assister. A l'issue de la réunion, paiement des cotisations. Présence indispensable. Les personnes désireuses de connaitre l'organisation de la Caisse chirurgicale dans le but de s'y faire inscrire sont cordialement invitées.

Prévoyance Sociale. — Parmi les dictinctions honorifiques décernées par le ministre de la Prévoyance sociale nous relevons avec plaisir le nom de M. Charles Donzion, président de la Société de Secours Mutuels, hommes, qui obtient la médaille d'argent, et celui de Madame Maldonnat, membre du Conseil d'administration de la Société de Secours Mutuels, femmes, qui obtient la mention honorable. Toutes nos félicitations aux nouveaux promus.

Sou des Ecoles laïques. — Les dons continuent à parvenir aux organisateurs de la fête enfantine. MM. T. H.. et A.. H.. ont versé chacun 25 fr. entre les mains du trésorier. En outre de magnifiques breloques et deux superbes stylos de grande valeur seront distribués comme récompenses à l'issue des jeux, au nom des donateurs. Dans quelques jours, une exposition de tous ces objets sera faite dans une vitrine.

La course cycliste Méouge-Jabron. - Le projet envisagé pour cette épreuve comprendra environ 110 km. Les organisateurs se proposent, avec le concours des municipalités des communes traversées, de doter nos coureurs de primes de passage dans certaines localités. La course n'est pas encore jalonnée ; les animateurs du Sisteron-Vélo vont se mettre à l'œuvre est bientôt on pourra connaitre les détails les plus complets sur cette manifestation sportive qui datera dans les annales de notre société.

On demande un apprenti typographe, s'adresser au SISTERON-JOURNAL.

Dans les pays lointains. — Il y a deux semaines nous annonçions avec regret la mort de notre concitoyen Léon Anglès survenue en Indo-Chine ; Cette semaine la lecture d'un avis de décès dans le Petit Marseillais nous a appris la mort de notre compatriote Louis Lombard survenue à Mexico à l'âge de 45 ans, à la suite d'une opération chirurgicale.

M. Louis Lombard établi au Mexique depuis de nombreuses années avait su s'acquerir une brillante situation dans le commerce comme beaucoup d'autres bas alpins qui vont au Mexique porter les qualités de la race alpine. Il était le troisième fils de Mme et M. Antoine Lombard qui fut très lontemps le propriétaire du Café de la Paix à Sisteron et dont beaucoup de nous ont gardé le souvenir

Nos condoléances à la famille.

Foire. — Après-demain lundi se tiendra dans notre ville la grande foire de Saint-Barnabé.

AVIS. — *M.* **Beuvin,** *accordeur de piano, 41, rue Grande, Manosque, informe le public qu'il se tient à sa disposition le 15 de chaque mois pour l'accord des pianos. Prière de s'adresser à Manosque, soit par lettre ou par téléphone n° 70.*

Etat-Civil

du 3 au 10 Juin 1932

NAISSANCES

Lucienne, Pauline, Louise Brémond quartier de la Bousquette ; Ignace Galera, rue Droite ; René, Yves, Simon Rolland, rue Saunerie.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

MARIAGES.

Décés

Néant

CABINET DENTAIRE

E. CASAGRANDE

10 — Place de l'Horloge — 10

SISTERON — (Basses-Alpes)

Le mercredi, cabinet ouvert à St-Auban

Etude de Me Guillaume BUES notaire à Sisteron.

Vente de Fonds de Commerce

Deuxième et dernière insertion

Aux termes d'un acte reçu par Me BUES, notaire à Sisteron, le dix neuf Mai mil neuf cent trente deux, enregistré au bureau de cette ville le vingt quatre Mai suivant, Folio 38 numéro 930, Monsieur **Gustave Henri IMBERT,** *propriétaire et limonadier, domicilié et demeurant à Sisteron a vendu à Monsieur* **Gabriel Marcel Marius RAINAUD,** *cultivateur, domicilié et demeurant à Villelaure (Vaucluse) le Fonds de Commerce de Café, connu sous le nom de*

BAR DE LA GARE

situé à Sisteron, Avenue de la Gare lui appartenant.

Cette vente a été publiée dans le « Bulletin-Annexe du Journal-Officiel » du samedi quatre juin mil-neuf-cent trente-deux.

Les oppositions s'il y a lieu, seront valablement reçues à Sisteron, en l'Etude de M. BUES, notaire, ou domicile a été élu, dans les dix jours de la présente deuxième et dernière insertion.

BUES, notaire.

A VENDRE

1° - Une propriété sise au quartier de la plus haute Chaumiane, avec bastidon et citerne.

2° - Une propriété, au quartier du Plan d'Estine, avec bastidon.

S'adresser à Mme **Octavie Figuière** à Bourg-Reynaud. Sisteron.

© VILLE DE SISTERON

Mines de Charbons des Alpes

Lignite Flambant

le meilleur — le moins cher pour le ménage et la cuisine

S'adresser à **M. C. MAGAUD,** rue Saunerie, SISTERON -- Téléphone 87.

A louer, divers **appartements.** 1 pièce, 2 pièces, 3 pièces et 4 pièces. Le tout réparé à l'état de neuf. Eau, cabinets, électricité,

S'adresser chez M. BEC, chaussures Sisteron, B-A.

COLONIAL, rentrant en France, recherche propriété de campagne dans pays pouvant procurer agrément de la chasse. Courty, N° 242.594, rue Vivienne, 17, Paris.

---

l'UNION

Vous qui désirez un chocolat de **grand arôme** essayez notre

— **AMERINO** —

A nos lecteurs

En recommandant la poudre Louis Legras à nos lecteurs atteints d'asthme de catarrhe, des suites de bronchites, nous leur éviterons bien des souffrances. Cette merveilleuse poudre, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément l'asthme, l'oppression, l'essoufflement, la toux des vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 5 fr 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, à Paris.

Chemins de fer P. L. M.

Nouvelles facilités accordées, pour l'enregistrement des bagages aux voyageurs qui empruntent au cours de leurs déplacements les services d'autocars organisés par la compagnie P. L. M.

Tout voyageur porteur : soit d'un ou plusieurs titres de transport en faisant suite et valables sur les services d'autocars organisés par la Cie P. L. M. ; soit de titres de transport se faisant suite et valables dans les trains P. L. M. et sur les services d'autocars organisés par la Cie P. L. M., peut faire enregistrer ses bagages par chemins de fer entre les gares P. L. M. situées sur l'itinéraire de ses titres de transport.

---

500 Fr. PAR MOIS

à Hommes ou Dames demandés partout même dans villages pour vente

CAFES TORREFIES

au détail avec ou sans Primes

Etablissements **Napoléon QUILICI,** *SALON (B-d-Rh.)*

- LIQUIDATION -

pour cause de cessation de vente de diverses marchandises ci-après désignées :

UN STOCK de réchauds à gaz de pétrole et d'essence 1 trou et 2 trous (plusieurs modèles).

Cuisinières carrées en fonte noire et fonte émaillée à bois et charbon.

Poeles à trois trous, fonte bois et charbon.

Poèles de salle à manger et calorifères émaillés.

à des prix au-dessous du prix de revient actuel chez M. Louis REVEST, ferblantier, Sisteron.

M. Francis JOURDAN, *Garage Moderne, Avenue de la gare,* **Sisteron,** *téléphone 64, informe le public qu'il vient d'installer dans son garage un atelier moderne de réparations mécanique et électrique, avec des outils modernes et de haute précision Toutes réparations : Mécanique industrielle, automobile, moteurs électriques, tracteurs, peuvent lui être confiés pour une exécution parfaite. Travaux à effectuer aux meilleures conditions, Révisions de moteurs automobiles et de voitures automobiles à forfait. Echange de pièces STANDARD pour voitures de série des grandes marques à prix très réduit. Remorques de tout genre à 2 et 4 roues.*

---

l'Annuaire des Basses-Alpes

est en vente à l'Imprimerie-Librairie **P. LIEUTIER Sisteron.**

Joindre 1 fr. pour envoi par poste.

Vieux journaux à vendre. S'adresser à l'imprimerie-papeterie Lieutier.

C 4 fournie à Représ

par Compagnie pour vente grande marque Huile pour Autos et industrielle. Situation assurée à bons vendeurs ayant relations dans l'Industrie Automobile, l'Agriculture.

Ecrire Agence Havas N° 0508, Marseille

Pour parer à la Crise Commerciale !

LOCATION D'AUTO

M. Marius **SAGNAIL,** avenue de la Gare, Sisteron, Téléphone N° 1, informe le public qu'il se tient à sa disposition pour toute course aux prix les plus réduits.

Les articles de Pèche sont en vente à l'imprimerie-librairie Lieutier, Sisteron.

AVIS. — Pour vos provisions de Charbons profitez des mois d'Avril et de Mai, adressez-vous chez E. JOUVE qui vous fournira les meilleures qualités aux meilleurs prix.

Maladies de la Femme

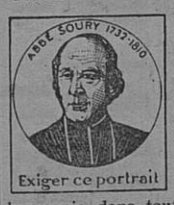

Exiger ce portrait

Toutes les maladies dont souffre la Femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien : les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant pas congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison, ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de Maladies intérieures, suites de Couches, Pertes blanches, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, trouveront la guérison en employant la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY.

Celles qui craignent les accidents du Retour d'Age doivent faire, avec la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, une cure pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

13

Aucun autre produit ne peut la remplacer

AUTOCARS BAS-ALPINS

Services Réguliers Quotidiens

Sisteron - Digne - Castellane Grasse - Nice

ALLER :

Départs de Sisteron	6 h.	et 12 h. 30
Arrivées à Digne	7	et 13 h 30
« Castellane	9	et 15 h. 30
« Grasse	11 h. 15	et 17 h. 45
« Nice	12 h. 15	et 18 h. 45

RETOUR :

Départs de Nice	7 h. 15	et 14 heures
Arrivées à Grasse	8 h. 30	et 15 h. 15
« Castellane	10 h. 30	et 17 h 15
« Digne	12 h. 15	et 19 heures
« Sisteron	13 h. 15	et 20 heures

Les départs ont lieu :

A SISTERON : Café du Commerce, rue de Provence, Téléph. 61.

A DIGNE : Librairie Sivan 30 Boulev. Gassendi Téléph. 90

A GRASSE : 31 Boulev. Jeu de Ballon Téléph. 2-93 et 3-30

A NICE : Arcangioli 4 rue de l'Opéra Téléph. 86-66

TARIFS

De Sisteron à Digne	10	francs
« à Castellane	25	»
« à Nice ou Grasse	45	»

Le service est assuré par des Autocars très confortables et conduits par un personnel très expérimenté.

Photographie d'Art

Maison **REYBAUD**

J. BAROUX, Successeur

opère tous les jours de foire de 10 h. à 18 heures,

S'adresser Maison CLERGUE, 2m étage Sisteron.

BANQUE DES ALPES

Société anonyme au capital de 5 millions

Ancienne Banque

(CHABRAND et P. CAILLAT)

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : **Embrun. Laragne. Saint-Bonnet Sisteron. Briançon** (Ste Catherine) **Veynes Seyne-les Alpes**

BUREAUX AUXILIAIRES : GUILLESTRE (Lundi) SERRES (Samedi) La MOTTE-du-CAIRE LUS-la-CROIX-HAUTE L'ARGENTIERE (samedi) BRIANÇON-VILLE

Opérations de Bourse

Paiement de Coupons

Encaissements d'effets de Commerce

Location de Coffres-forts

Comptes-Courants Commerciaux

Dépôts de fonds avec intérêts

Achat et Vente de Monnaies Etrangères

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

chirurgien-dentiste

Cabinet ouvert le Dimanche

Maison MARNEFFE, (Ancienne Poste) quatre coins, Sisteron.

A VENDRE :

lapins gras. *S'adresser à M BARTHELEMY, aux Plantiers, Sisteron.*

Acheter une voiture française c'est lutter contre le chômage.

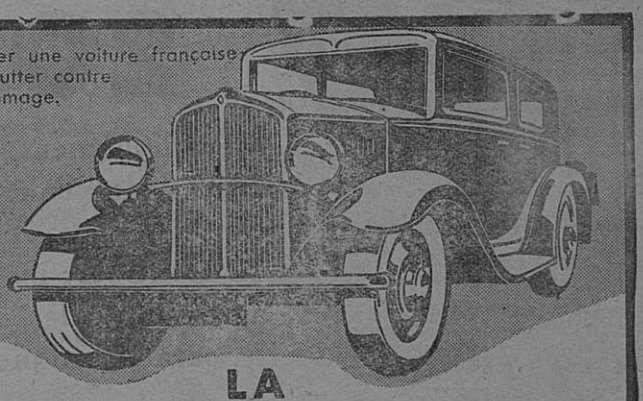

LA MONAQUATRE 1932

Ceux qui désirent une voiture ÉCONOMIQUE - SOLIDE - ÉLÉGANTE doivent d'abord exiger qu'elle ait **DES DIMENSIONS NORMALES**

LA MONAQUATRE 7 CV RENAULT 4 cylindres est la seule qui remplisse ces conditions : Elle offre 4/5 places très spacieuses (1 m. 17 aux places avant — 1 m. 23 aux places arrière)

SA CONSOMMATION EST RÉDUITE

9 litres 06 d'essence aux 100 kms sur Paris-Bordeaux à 59,9 de moyenne sous le contrôle de l'A.C.F.

ELLE RÉALISE EN TOUTE SECURITÉ DE BELLES MOYENNES

96 kms 445 de moyenne pendant 6 heures consécutives à Montlhéry, sous le contrôle de l'A.C.F.

Il n'existe pas de voiture aussi spacieuse et dont le coût d'exploitation soit moins élevé : l'amortissement d'une Monaquatre est très faible car cette voiture conserve longtemps sa valeur grâce à sa robustesse.

C'EST LA PLUS MODERNE DES VOITURES ÉCONOMIQUES

8 carrosseries dont une conduite intérieure 4/5 places. **18.400**

51-53, Champs-Élysées, PARIS - BILLANCOURT (Seine) et chez tous les Agents.

Vente à crédit par la D. I. A. C.

4355

RENAULT

GARAGE CENTRAL

SISTERON

© VILLE DE SISTERON

GRAND GARAGE MODERNE

Francis Jourdan

Avenue de la Gare - SISTERON

Concessionnaire de la S. A.

FORD 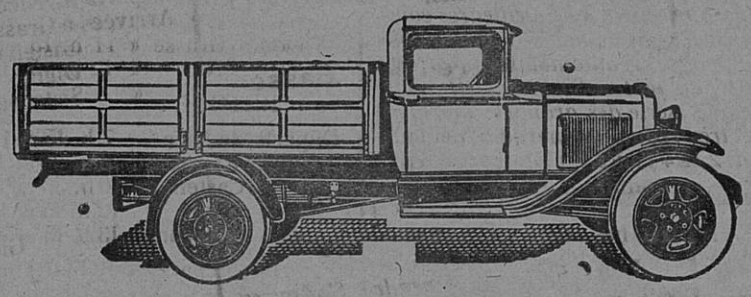 **FORD**

Exposition des nouveaux modéles — Outillage moderne — Station de graissage Técalemit Appareils Modernes -- Toutes fournitures — Pneus, toutes dimensions -- Réparations générales — Pièces de rechange des grandes marques -- Accumulateurs -- Monoplaque — Garage au mois - Entretien -- Prix forfaitaire -- Location Taxis —

VENTES — ECHANGE

LA 9 CV CITROËN

C4IX

20.900F

Mécaniquement c'est une C4G modèle 1932. Seul l'alésage de la C4IX et par conséquent sa puissance, diffère de la 10 CV C4G : même accélération, mêmes agréments de conduite et toutes les caractéristiques des modèles 1932.

Concessionnaire exclusif :

CHARMASSON & Cie A GAP

Agent pour l'arrondissement de Sisteron :

A. AILHAUD *Splendid - Garage*

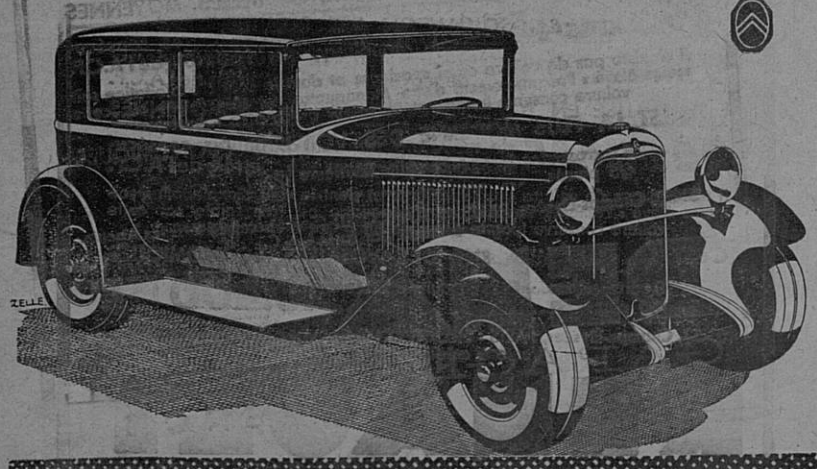

Tous les Imprimés se font à l'Imprimerie Librairie P. LIEUTIER, Sisteron.

En vente a la Librairie LIEUTIER.

POUR LA FEMME

Toute femme qui souffre d'un trouble quelconque de la Menstruation, Règles irrégulières ou douloureuses, en avance ou en retard, Pertes blanches, Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Salpingite, Ovarite, Suites de Couches, guérira sûrement rien qu'en faisant usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

uniquement composée de plantes inoffensives jouissant de propriétés spéciales qui ont été étudiées et expérimentées pendant de longues années.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY est faite expressément pour guérir toutes les maladies de la Femme. Elle les guérit bien parce qu'elle débarrasse l'intérieur de tous les éléments nuisibles ; elle fait circuler le sang, décongestionne les organes, en même temps qu'elle les cicatrise.

Exiger ce portrait

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY ne peut jamais être nuisible, et toute personne qui souffre d'une mauvaise circulation du sang, soit Varices, Phlébites, Hémorroïdes, soit de l'Estomac, ou des Nerfs, Chaleurs, Vapeurs, Étouffements, soit malaises du

RETOUR D'AGE

doit, en toute confiance, employer la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

car tous les jours elle guérit des milliers de désespérées.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires MAR. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mar. Dumontier

14

Aucun autre produit ne peut la remplacer

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, rue Cannebière.

à AIX, chez M. MILHAVET, journaux, tabacs. cours Mirabeau,

et à l'imprimerie-librairie Lieutier.

Le Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON